

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Portefeuille Catégorie Actions DynamiqueUltra (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de début des activités de la série :	29 janvier 2008	Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Valeur totale du Fonds au 31 octobre 2024 :	71,5 M \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	Aucune des série O actions du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.	Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de fonds communs d'actions.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 octobre 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 octobre 2024)

1. Fonds Croissance mondiale Power Dynamique, série O	19,3 %
2. Fonds d'actions mondiales dynamique, série O	19,1 %
3. Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	18,1 %
4. Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique, série O	11,3 %
5. Fonds Croissance canadienne Power Dynamique, série O	9,4 %
6. Fonds de dividendes Dynamique, série O	8,2 %
7. Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	5,4 %
8. Fonds de petites sociétés Power Dynamique, série O	2,7 %
9. Fonds de rendement à prime PLUS Dynamique, série O	2,4 %
10. Fonds de revenu immobilier & infrastructure II Dynamique, série O	2,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements: 98,3 %

Nombre total de placements 11

Répartition des placements (au 31 octobre 2024)

Fonds communs de placement – actions étrangères	72,5 %
Fonds communs de placement – actions canadiennes	27,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,1 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **moyen**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	--------------	------------------	-------

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des actions de série O du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car aucune des actions de série O du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.

Meilleurs et pires rendements trimestriels

Cette information n'est pas disponible, car aucune des actions de série O du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car aucune des actions de série O du Fonds n'a été émise depuis la date d'établissement.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs qui :**

- cherchent le potentiel de croissance du capital associé à un portefeuille composé de fonds communs d'actions;
- cherchent à bénéficier des avantages d'un portefeuille diversifié au sein d'un seul fonds qui investit dans d'autres fonds communs de placement;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les actions de série O sont proposées aux investisseurs qui effectuent des placements importants dans le Fonds.

! N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne pouvez accepter la volatilité des marchés des actions.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Un échange entre des fonds de la même société de fonds commun de placement et un reclassement dans une série d'un même fonds qui a recours à des stratégies de couverture différentes donnent lieu à une cession aux fins de l'impôt et, par conséquent, à un gain ou une perte en capital.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série O du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour les actions de série O du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des actions de série O du Fonds.

Les frais des de série O du Fonds comprennent les frais d'administration à taux fixe, les frais d'opérations et les frais du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe de cette série correspondent à 0,05 % de la valeur de la série. Aucune des de série O du Fonds n'a été émise depuis le lancement, leurs frais d'opérations et leurs frais du Fonds ne sont donc pas encore connus.

Précisions sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est exigible pour les actions de série O du Fonds.

3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des actions du Fonds.

Frais**Ce que vous payez****Frais d'échange**

Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des actions échangées d'un Fonds à un autre fonds.

Frais d'opérations à court terme

Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 30 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujetti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération.

Frais de gestion

Vous devez négocier les frais de gestion avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et les lui verser directement. Les frais de gestion des actions de la série O ne peuvent dépasser 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de actions du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

40, rue Temperance, 16e étage
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186

Courriel : invest@dynamic.ca

www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.